RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET SECRÉTARIAT D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS

ACADÉMIE De REIMS

DIPLÔME DE BACHELIER DE L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ

Vu le procès-verbal de l'examen du Baccalauréat de l'Enseignement du Second Degré, série D,
option _____, établi le 9 juillet 1977 par le Président du Jury,
enseignant à l'Université de REIMS,

Le Diplôme de Bachelier de l'Enseignement du Second Degré *est conféré avec la mention* PASSABLE
à Monsieur CHARPENTIER Thierry, Jacques
né le 21 mai 1956, *à* SAINT-PARRES-LES-VAUDES (10)
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait à REIMS le 30 novembre 1977

Pour expédition conforme :
Le Secrétaire général de l'Académie

A. LAUNAY

Signature du titulaire :

Pour le Ministre de l'Éducation et par délégation,
Pour le Secrétaire d'État aux Universités et par délégation,
Le Recteur de l'Académie de REIMS

Signé :
J-L. BOURSIN

N° 51-1883